



la CGT trésor Corse du Sud

Ajaccio, le 23/12/2008

Monsieur le Trésorier Payeur Général de Corse du Sud

Objet : Kits de sécurité routière
Formation au Document unique sur les risques professionnels

Dans le prolongement des travaux du CHS du 16 décembre 2008, et ainsi que cela avait été évoqué lors du précédent CHS, la section CGT Trésor de Corse du Sud vous réitère sa demande de bien vouloir étendre aux agents utilisant leur véhicule personnel pour l'exercice de leurs fonctions (huissiers, équipe de renfort) le financement des kits de sécurité routière obligatoires.

Quelles ont été les mesures proposées aux agents, quelle est la procédure à suivre pour obtenir un financement ou un remboursement ?

Concernant le document unique, la section CGT demande que les représentants du personnel bénéficient de la formation la plus complète et la plus adéquate à cette nouvelle approche des risques professionnels, et ce afin de pouvoir remplir au mieux le mandat pour lequel ils ont été élus et améliorer la pratique du dialogue social.

La secrétaire départementale
Fabienne Colonna de Leca